



meylan

Une ambition
partagée



Distributions de masques gratuits

Afin de garantir la sécurité sanitaire de ses habitants, la Ville va remettre aux Meylanais des masques en tissu, certifiés et réutilisables.

Conformément aux directives qui ne rendent pas obligatoire le port du masque pour les enfants de moins de 11 ans, les masques seront remis aux Meylanais âgés de 11 ans et plus.

Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, de votre livret de famille et de votre carte d'identité.

Où, quand et comment ?

Ces distributions de masques, financés par la Ville et la Région, seront organisées avec le concours des Unions de quartier, dans les gymnases correspondant au périmètre de votre bureau de vote :

Le 8 juin, de 9 h à 19 h

Gymnase des Buclos
53 boulevard des Alpes

- ▶ Bureau 1 mairie ;
- ▶ Bureau 2 école élémentaire Grand-Pré ;
- ▶ Bureau 3 Maison de quartier des Buclos

Le 9 juin, de 9 h à 19 h

Gymnase des Aiguinards
3 rue Le Poulet

- ▶ Bureau 4 foyer Club du 3^e âge ;
- ▶ Bureau 5 groupe scolaire Mi-Plaine ;
- ▶ Bureau 6 groupe scolaire Mi-Plaine ;
- ▶ Bureau 7 groupe scolaire Mi-Plaine ;
- ▶ Bureau 8 groupe scolaire Mi-Plaine

Le 10 juin, de 9 h à 19 h

Mini-gymnase du Haut-Meylan
1 chemin de l'Ancienne Mairie

- ▶ Bureau 9 salle polyvalente du Haut-Meylan ;
- ▶ Bureau 10 salle audiovisuelle du Haut-Meylan ;
- ▶ Bureau 15 école maternelle du Haut-Meylan

Le 11 juin, de 9 h à 19 h

Gymnase du Charlaix
chemin du Monarié

- ▶ Bureau 11 école élémentaire de Maupertuis ;
- ▶ Bureau 12 Maison de la Clairière ;
- ▶ Bureau 13 école élémentaire de Maupertuis
- ▶ Bureau 14 Maison de la musique ;
- ▶ Bureau 16 école élémentaire de Maupertuis

Vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales à Meylan ?

Rendez-vous dans le gymnase, parmi les quatre mentionnés ci-dessus, le plus proche de votre lieu d'habitation.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Un voisin ou un proche muni de votre procuration, de votre justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre livret de famille, pourra récupérer vos masques.

Sur place, des mesures de protection seront appliquées

Sens de circulation et files d'attente adaptés aux lieux, respect des gestes barrières et des distanciations physiques. Des agents de la Ville, ainsi que des bénévoles de vos Unions de quartier, veilleront au bon déroulement de ces distributions.

Masqués = protégés en adoptant les bons gestes !

Lisez-bien la notice d'utilisation des masques et la fiche de recommandations qui vous seront remises. Un stand de prévention santé apportera aux personnes qui le souhaitent des conseils sur le port, l'utilisation du masque et les gestes barrières.

**Ensemble, faisons barrage au Covid-19,
respectons les gestes barrières et les distanciations physiques**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au 04 76 41 69 52 (guichet unique)